

L'Évangile selon Jean d'Outremeuse (XIVe s.)

Autour de la Naissance du Christ (*Myreur, I, p. 307-347 passim*). Commentaire.

Chapitre III : L'Annonciation et la Virginité de Marie

par

Jacques POU CET

Membre de l'Académie royale de Belgique
Professeur émérite de l'Université de Louvain

<jacques.poucet@skynet.be>



Icône de l'Annonciation à Marie. Mont Sinaï. Ste Catherine

Source : artbible.net

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [\[Ch. 3\]](#) [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)

Comme l'indique son titre, le présent chapitre abordera la question de l'Annonciation et aussi, dans la foulée, celle de la virginité de Marie, un élément fort important tant dans le dialogue de Marie avec l'ange que dans la pensée religieuse médiévale.

On a vu dans le [premier](#) chapitre, chez Luc l'évangéliste, que l'ange Gabriel avait annoncé à Zacharie la naissance du futur Jean Baptiste. Immédiatement après cet épisode, le même Luc a mis en scène Gabriel venant annoncer à Marie celle du Messie. Il est le seul des évangélistes à proposer ces deux récits, qu'il relie d'ailleurs étroitement. Il situe en effet l'apparition à Marie « au sixième mois », renvoyant ainsi explicitement à ce qu'il venait de dire concernant Élisabeth, laquelle aurait tenu sa grossesse cachée « pendant cinq mois ». Élisabeth en était donc à son sixième mois lorsque l'ange Gabriel accomplit sa seconde mission.

Plan

- [1.](#) Le récit de Luc
- [2.](#) Fiançailles et mariage
- [3.](#) Les récits médiévaux
- [4.](#) Les précisions chronologiques (§ 1)
- [5.](#) Les précisions topographiques (§§ 1 et 3)
- [6.](#) L'ange apparaît à Marie en prières (§ 2)
- [7.](#) La peur de Marie et l'enchanteur Turquin (§ 4)
- [8.](#) Les échanges entre l'ange et Marie (§ 5-7)
- [9.](#) La « conception par l'oreille » (§ 8)
- [10.](#) La *semblance* de la *verrine* (§ 9)
- [11.](#) Les anciennes versions françaises poétiques de l'Annonciation
- [12.](#) En guise de conclusion

*

*

1. Le récit de Luc

Pour l'Annonciation à Marie, comme pour celle à Zacharie, le récit de Jean d'Outremeuse est dans sa structure de base fidèle à celui de Luc, ce qui n'exclut évidemment pas des différences de détails. Voici le texte de Luc (I, 26-38), dans la traduction d'A. Crampon :

(26) Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, (27) vers une vierge qui était fiancée à un homme de la maison de David, nommé Joseph ; et le nom de la vierge était Marie. (28) Étant entré où elle était, il lui dit : « Salut, pleine de grâce ! Le Seigneur est avec vous ; [vous êtes bénie entre les femmes]. »

(29) Mais à cette parole, elle fut fort troublée, et elle se demandait ce que pouvait être cette salutation. (30) L'ange lui dit : « Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu. (31) Voici que vous concevrez, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. (32) Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut ; le Seigneur

Dieu lui donnera le trône de David son père ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. »

(34) Marie dit à l'ange : « Comment cela sera-t-il, puisque je ne connais point l'homme ? » L'ange lui répondit : (35) « L'Esprit-Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu. (36) Et voici qu'Élisabeth, votre parente, a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et ce mois-ci est le sixième pour elle qu'on appelait stérile, (37) car rien ne sera impossible pour Dieu. »

(38) Marie dit alors : « Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole ! » Et l'ange la quitta.

2. Fiançailles et mariage

Luc présente donc Marie comme « fiancée à Joseph ». Qu'est-ce à dire ?

Les coutumes matrimoniales de la Palestine au temps de Jésus, relativement bien connues, comportaient trois étapes : promesse de mariage, fiançailles et mariage. La promesse de mariage n'était qu'un simple engagement, sans rien de définitif. Les fiançailles par contre étaient « un acte de la plus grande importance, elles devaient durer une année entière et avaient un caractère aussi définitif que le mariage lui-même. La fiancée qui manquait à sa promesse était lapidée comme adultère. Toute une cérémonie avait lieu qui cimentait les engagements pris et leur donnait quelque chose d'absolu ». Les fiançailles entraînaient donc pour une fiancée des obligations proches de celles d'une femme mariée, notamment celle de la fidélité.

Venait finalement le mariage proprement dit où la fiancée était conduite en grande cérémonie dans la maison de son époux (cfr par exemple l'ouvrage écrit par un professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, [E. Stapfer](#), et intitulé *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, 6^e éd., Paris, 1892). On songera dans les évangiles à l'épisode des Noces de Cana.

Une dernière note encore, celle d'A. Crampon (*Nouveau Testament*, p. 1) : « Les fiancés n'habitaient point ensemble ; mais le lien qui les unissait était si étroit, qu'on les désignait déjà sous les noms de *mari* et de *femme*, et qu'il fallait pour le rompre, un écrit de répudiation, comme s'il se fût agi d'époux véritables (*Deut.*, XXII, 23-24) ». Cette précision va nous permettre de mieux comprendre un passage de Matthieu.

Cet évangéliste, s'il n'a pas raconté l'Annonciation, a donné un récit assez détaillé (I, 18-25) de la visite de l'ange venu calmer les inquiétudes de Joseph. Ce dernier, ayant constaté la grossesse de sa « fiancée » alors qu'ils n'avaient pas encore « habité ensemble », voulait la « répudier ». L'ange qui lui apparaît pendant son sommeil le rassure : « Joseph, ne crains point de prendre chez toi Marie, ton épouse, car ce qui est conçu en elle est du Saint-Esprit ». Et Joseph « prit chez lui son épouse ».

Le fait que Matthieu ait employé les termes « fiancée » et « épouse » pour désigner la même personne ne surprend donc pas.

3. Les récits médiévaux

Mais revenons à l'évangéliste Luc (I, 26-38). Son texte a bien évidemment été repris par nos auteurs de référence. Il s'agit des apocryphes : *Protévangile de Jacques* (ch. 11 ; EAC, I, 1977, p. 92-93), *Évangile du pseudo-Matthieu* (ch. 9 ; EAC, I, 1977, p. 129), *Livre de la Nativité de Marie* (ch. 9 ;

EAC, I, 1977, p. 158) et *Livre arménien de l'Enfance* (ch. 5, 1-12 ; p. 89-101, éd. P. Peeters, Paris, 1914). Il s'agit aussi de compilateurs-commentateurs, comme Pierre le Mangeur, dans son *Histoire scholastique* (ch. 2, de *conceptione Salvatoris*) et Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée* (ch. 50, sur l'Annonciation ; p. 258-266, trad. A. Boureau, 2004). Il s'agit encore de ce qu'on peut appeler les traductions-adaptations de la Bible, comme la *Conception Notre Dame* (vv. 783-878) de Wace, écrite probablement vers 1130-1140, *Li Romanz de Dieu et de sa mere* d'Herman de Valenciennes (vv. 3299-3374), datant de la fin du siècle, et *Le Romanz de saint Fanuel* (vv. 871-974), un peu plus récent (XIII^e siècle). L'Annonciation apparaît également en bonne place dans le drame liturgique provençal du XIII^e siècle intitulé *L'Espozalizi de Nostra Dona* (vv. 257-358).

Il vaut la peine de noter qu'à l'exception du *Romanz de saint Fanuel* – une exception majeure sur laquelle nous aurons à revenir –, toutes les autres œuvres suivent la version de Luc et placent l'Annonciation à un moment où Marie était déjà « fiancée » à Joseph.

4. Les précisions chronologiques (§ 1)

Quoi qu'il en soit, le § 1 est riche en précisions, chronologiques d'abord. La scène se passe le 25 mars, date à laquelle le calendrier liturgique célèbre la fête de l'Annonciation. On le sait, tout comme on sait que la conception de Jésus marque la fin de l'âge de l'exil de Babylone et le début d'un âge nouveau, celui de l'Incarnation. L'apparition de l'ange se place donc en l'an 1 de l'Incarnation, année incomplète (*imparfaite*) évidemment, puisqu'on en est encore au tout premier jour. Comme il l'écrit lui-même, Jean d'Outremeuse est donc revenu « à sa matière », après l'excursus chronologique des p. 336-337 du *Myreur*, commenté dans le [deuxième chapitre](#).

L'âge de Marie est ici donné au jour près : la fillette a quatorze ans, sept mois moins huit jours. Le compte était facile à faire, puisqu'elle était née le 8 septembre de l'an 575 de l'exil de Babylone (ch. 1, § 8). Entre le 8 septembre de cette année-là et le 25 mars de l'an 1 de l'Incarnation, Jean d'Outremeuse a compté sur son calendrier 14 ans et sept mois moins 8 jours. Il ne restait à fixer que l'heure de l'apparition de l'ange. C'était probablement, « disent certains », au moment de la messe. On admirera cette réserve prudente. Jean d'Outremeuse ne peut que garantir le jour : il ne peut pas prendre sur lui de préciser l'heure !

Quoi qu'il en soit, selon lui, la fillette se trouvait à Nazareth et venait d'entrer dans son oratoire, un psautier en main.

5. Les précisions topographiques (§§ 1 et 3)

Alors que le § 1 avait localisé Marie chez elle à Nazareth, dans son oratoire, on se serait attendu à ce que l'ange lui apparaisse à cet endroit. Or, le § 3 ne semble pas aller dans ce sens : Dieu lui envoie Gabriel, « dans le temple ».

Si le terme est employé dans son sens strict, il doit renvoyer au Temple de Jérusalem, celui dans lequel, un peu plus haut (ch. 1, § 11 et 15), Jean d'Outremeuse avait présenté le prêtre Zacharie en train d'accomplir les sacrifices. L'Annonciation aurait-elle eu lieu lors du séjour de Marie au Temple ?

Il existait en effet une tradition, solidement attestée à date ancienne déjà chez les apocryphes et selon laquelle Marie enfant aurait été affectée au Temple, de l'âge de trois ans jusqu'à celui de la puberté (cfr [premier chapitre](#)). Mais les apocryphes ne plaçaient pas l'Annonciation pendant le séjour de Marie au Temple, pas plus d'ailleurs que des compilateurs-commentateurs comme Pierre le Mangeur et Jacques de Voragine, ou des traducteurs-adaptateurs de la Bible, comme les poètes Wace ou Herman de Valenciennes. Tous ces auteurs restaient fidèles au texte de Luc (I, 26), qui, rappelons-le, situait l'événement *expressis verbis* à Nazareth.

Un texte du *Romanz de saint Fanuel* pourrait nous aider à comprendre ce passage de Jean d'Outremeuse. Ce sont les vers 871-873 qui introduisent le récit de l'Annonciation en lui fournissant un cadre temporel et local, mais ils doivent être interprétés correctement. Les voici :

871	.Xiii. anz apres et un demi Que sainte Marie nasqui, Dedenz le temple en est entrée Comme pucelle bien senée.	Douze ans et demi après la naissance de sainte Marie, elle est entrée dans le temple. Comme une demoiselle bien savante,
875	Sor ses genoz tint son sautier, Si commença Deu a proier [...]	sur ses genoux elle tint son psautier, et commença à prier Dieu. [...]

Dans ce contexte, le mot « temple » ne peut certainement pas désigner le Temple de Jérusalem où Marie a passé ses années d'enfance jusqu'à la puberté. À l'âge que lui donne le rédacteur du *Romanz* (12 ans et demi), elle ne peut pas être *entrée* au Temple ; c'est au contraire le moment où elle l'avait *quitté*, toute la tradition va dans ce sens, même si l'âge précis de son départ varie (entre 12 et 14 ans). Comme le mot « temple » peut aussi désigner un local de prière ou une église, c'est indiscutablement le cas ici : Marie est en prière chez elle, lorsqu'elle reçoit la visite de l'ange.

Nous ne devons donc pas hésiter à donner au terme « temple » du chroniqueur liégeois un sens plus général. Il n'y a pas de contradiction entre l'« oratoire » du § 1 et le « temple » du § 3. Jean d'Outremeuse reste fidèle à l'*opinio communis* d'une Annonciation à Nazareth même.

On pourrait d'ailleurs se demander si les termes « temple » et « oratoire » utilisés ici par Jean d'Outremeuse ne pourraient pas correspondre au « sanctuaire » qu'était déjà sa chambre de toute petite fille, avant son entrée au Temple de Jérusalem. Un texte du *Protévangile de Jacques* (EAC, I, 1997, p. 87) rapporte que la mère de Marie, avant de confier sa fille de trois ans au Temple, avait transformé sa chambre de Nazareth en un véritable « sanctuaire » (trois mentions du mot sur les p. 87 et 88 de l'EAC). Mais Jean d'Outremeuse connaissait-il cet apocryphe ?

6. L'ange apparaît à Marie en prières (§ 2)

On vient donc de voir que *Le Romanz de saint Fanuel* et *Ly Myreur des Histors* plaçaient tous les deux l'Annonciation à Nazareth, conformément à la tradition, et qu'ils utilisaient tous les deux aussi le terme temple pour désigner l'endroit où s'était retirée Marie pour prier. Leurs versions se caractérisent aussi par l'emploi d'un même mot « psautier » (*psaltier* chez Jean, *sautier* dans *Le Romanz*) qu'on ne trouve pas dans les autres récits de l'Annonciation. Nouvel élément à l'appui de la thèse d'une influence du *Romanz* sur *Ly Myreur*. Nous en rencontrerons beaucoup d'autres.

Or donc, Marie a commencé ses prières lorsque l'ange lui apparaît dans une grande lumière. La lumière est une donnée classique dans les récits d'apparition des anges. Quant aux termes de la salutation, ils sont eux aussi classiques et font aujourd'hui encore partie intégrante de l'*Ave Maria*.

Le reste du § 2 développant les intentions de Dieu et précisant qu'il fit « s'ouvrir le ciel » pour le passage de l'ange pourrait-il sortir de l'officine de Jean d'Outremeuse ? En tout cas ce dernier se présente comme un narrateur omniscient : il connaît les pensées divines.

7. La peur de Marie et l'enchanteur Turquin (§ 4)

Il faut probablement lui attribuer aussi l'essentiel du § 4, qui exploite dans un sens très particulier les termes évangéliques décrivant, chez la jeune fille qui ne comprend pas très bien ce qui lui arrive, un « grand trouble ».

Ce que Jean d'Outremeuse fait en effet éprouver à Marie, c'est une « grande peur » (*grant paiour*) : elle croit avoir devant elle un enchanteur bien connu dans la région, qui « prenait les apparences d'un ange et allait souvent coucher avec les pucelles ». Le nom de Turquin, répété trois fois, fait songer à l'histoire du viol de Lucrece par Sextus Tarquin, le fils du roi Tarquin le Superbe. Cet épisode, bien connu au Moyen Âge, figure d'ailleurs en bonne place dans *Ly Myreur* (I, 98) : *Tharquinus, son altre fis, estoit forbanis fours de Romme sens rapelleir, por tant qu'ihl avoit corrompue et violeit Lucrecie à forche, qui estoit une noble femme et de grant linage*. Le chroniqueur liégeois doit l'avoir utilisé et adapté ici. En tout cas, aucun autre récit de l'Annonciation ne fait intervenir ce motif.

8. Les échanges entre l'ange et Marie (§ 5-7)

Pour l'essentiel, les échanges qu'on lit dans *Ly Myreur* restent globalement fidèles au récit évangélique. L'ange : « Tu concevras un fils particulièrement important ». – Marie : « Comment est-ce possible ? Je ne connais pas l'homme ». – L'ange : « Rien n'est impossible à Dieu, comme le montre l'exemple d'Élisabeth ». – Marie : « Je suis la servante du Seigneur ».

Ils contiennent toutefois des développements allant dans des sens différents : Luc met une insistance particulière sur le sort extraordinaire de l'enfant à naître, tandis que le chroniqueur insiste sur la virginité de Marie qui restera intacte. L'ange : « Toute vierge que tu sois, tu as conçu un fils », « en enfantant, tu demeureras vierge », « également après l'accouchement ». – Marie : « j'ai voué à Dieu ma chasteté », « comment une vierge pourrait-elle avoir un enfant sans toucher un homme, ni

trahir sa virginité ? ». – L'ange : Tu enfanteras « sans rien perdre de ce dont tu as fait vœu », Dieu « sauvegardera très bien ta chasteté ». Il est clair que le texte de Jean d'Outremeuse traduit, beaucoup plus que celui de Luc, le souci d'affirmer la virginité perpétuelle de Marie.

Il s'agissait en effet d'une question très importante au Moyen Âge et sur laquelle insistent tous les auteurs. Rien d'étonnant dès lors que, chez Jean d'Outremeuse, la suite immédiate du récit de l'Annonciation soit consacrée à ce sujet, avec la présentation d'abord de la curieuse théorie de la « conception par l'oreille », puis de la célèbre image de la verrière, censée faire comprendre d'une manière simple comment une femme peut concevoir et enfanter tout en restant vierge. Ce sont ces points-là qui vont maintenant nous retenir.

9. La « conception par l'oreille » (§ 8)

Plaçons d'abord le motif de la conception par l'oreille dans une perspective plus large.

Est-il nécessaire de rappeler – cfr dans le [premier chapitre](#) les légendes de Fanuel et d'Anne – qu'on retrouve ici un motif régulièrement présent dans les biographies légendaires des grands personnages ? Celles-ci, pour mettre en évidence le statut tout à fait particulier de leurs héros, ont l'habitude de ne pas les faire naître, « comme tout le monde », c'est-à-dire de l'union sexuelle « normale » d'un homme et d'une femme.

D'où, dans le folklore et la littérature du monde entier, une foule de récits aussi curieux que variés sur les conceptions et/ou les naissances merveilleuses de dieux et de héros, de fondateurs d'empire, de villes, de religions, mais aussi de grands bienfaiteurs, de sages ou de grands ancêtres. Sur cette question la consultation sans a priori d'une encyclopédie des religions se révèle fort instructive. Ainsi par exemple l'index de l'*Enciclopedia delle Religioni* (Florence, 1970-76 en six volumes) renvoie, aux mots *concepimento (miracoloso)*, « *conceptio per aurem, per os* », *ingravidamento straordinario, nascite miracolose e verginali*, à une série d'articles de synthèse, bien rédigés, érudits et clairs. Ils sont très utiles pour aider le lecteur à relativiser les prétentions de certaines religions qui « tiennent leurs mythes fondateurs et les miracles connexes pour des réalités au sens strict plutôt que de les situer dans l'espace symbolique relevant de l'imaginaire » (D. Donnet, dans les [FEC](#), t. 12, 2006).

Ces conceptions/naissances merveilleuses peuvent revêtir des formes très diverses et des modalités surprenantes, qu'on ne rencontre – faut-il le dire ? – que dans les mythes, les légendes et les contes. Nous avons vu dans le [premier chapitre](#) la naissance miraculeuse de saint Fanuel (sa mère avait respiré une fleur particulière) et celle de sainte Anne (née de la cuisse de son père). Ce ne sont que deux exemples parmi une foule d'autres. Il faudrait un livre pour présenter et commenter tous les cas recensés. Bornons-nous à en épinglez quelques-uns, relativement bien connus.

Rome et son empire doivent leur existence à des jumeaux, Romulus et Rémus, nés de la rencontre du dieu Mars avec la vestale Rhéa Silvia. Alexandre le Grand, autre grand fondateur d'empire, fut lui aussi conçu d'une manière miraculeuse : « Avant la nuit où les époux furent enfermés dans la

chambre, la fiancée eut l'impression que, par un coup de tonnerre, la foudre lui tomba sur le ventre ». Le roi Philippe, père d'Alexandre, aurait même vu Zeus couché auprès de sa femme sous la forme d'un serpent (Plutarque, *Vie d'Alexandre*, 2-3). Beaucoup plus tard, lorsque le grand conquérant passera par l'Égypte, les prêtres du temple d'Ammon lui confirmeront qu'il était bien le fils de Zeus.

On pourrait multiplier les exemples. Nous n'en citerons qu'un, emprunté au monde des croyances religieuses. Il concerne la naissance du futur Bouddha. Celui-ci « choisit lui-même ses parents, alors qu'il était un dieu au ciel des Tusita. La conception aurait été immaculée, le *bodhdhisattva* pénétrant dans le flanc droit de sa mère sous la forme d'un éléphant ou d'un enfant de six mois. (Les versions anciennes parlent seulement du rêve de sa mère : un éléphant entrant dans son corps [et rendant la mère enceinte].) La gestation est également immaculée, car le *bodhdhisattva* se trouve dans une châsse de pierre précieuse et non dans la matrice. Sa naissance a lieu dans un jardin ; la mère s'accroche à un arbre, et l'enfant sort par son flanc droit. » (M. Eliade, *Histoire des croyances et des idées religieuses*. II, Paris, 1983, p. 75).

L'histoire des religions connaît aussi des conceptions miraculeuses qui peuvent se faire par la bouche (*per os*) ou encore par l'oreille (*per aurem*).

Il existe d'ailleurs une « symbolique sexuelle de l'oreille », comme l'ont relevé dans l'ethnographie africaine J. Chevalier et A. Gheerbrant (*Dictionnaire des symboles*, Paris, 1982, p. 709). Chez les Dogons et les Bambaras du Mali, notent-ils (p. 709), « l'oreille est un double symbole sexuel », à la fois masculin et féminin. Et selon un mythe Fon, du Dahomey cette fois, « la divinité créatrice Mawu, après avoir créé la femme, aurait tout d'abord placé ses organes sexuels à la place des oreilles » (*ibidem*).

Ne nous égarons toutefois pas. Jean d'Outremeuse (ou sa source) n'a pas feuilleté une encyclopédie des religions ou un dictionnaire des symboles avant d'écrire son *Myreur*. Il se base sur les travaux des auteurs chrétiens qui, très tôt, ont beaucoup réfléchi sur la virginité de Marie, censée avoir existé « avant, pendant et après l'enfantement », comme d'ailleurs Jean d'Outremeuse, dans le récit de l'Annonciation (§ 5), le fait dire à l'ange Gabriel.

Les textes médiévaux sur le sujet sont extrêmement nombreux, car le problème de la virginité de Marie a toujours beaucoup préoccupé les esprits. En fait la doctrine catholique officielle sur Marie et son statut a mis des siècles à se préciser, et les débats entre églises chrétiennes n'ont pas pris fin avec le Moyen Âge. Ainsi l'Immaculée Conception (Pie IX en 1854) et l'Assomption (Pie XII en 1950) ne sont des dogmes que pour les seuls catholiques ; les orthodoxes et les protestants ne les acceptent pas comme tels.

Mais restons dans le Moyen Âge pour présenter quelques aspects de l'évolution du motif de la conception par l'oreille.

Dans un long chapitre d'un ouvrage intitulé *Le Latin Mystique* (3^e éd., Paris, 1930, p. 319-341), Remy de Gourmont a rassemblé une série de textes poétiques médiévaux qui exaltent une Mère de

Dieu (*inviolata integra et casta*) dont chaque poète cherche à l'envi à célébrer la virginité en des termes dont beaucoup paraissent ridicules à un lecteur moderne. À cette occasion, de Gourmont rappelait qu'une grande dispute théologique s'était jadis élevée « sur le point de savoir, par où, par quel pertuis, ce souffle ou ce sperme essentiel [= celui de Dieu] avait pénétré dans les viscères sacrés de la Vierge » (p. 337). Et cela nous conduit directement à ce qui nous retient ici, la conception par l'oreille.

Sur la conception de Jésus par l'oreille, la lecture d'un article, relativement récent (1947) et approfondi (quelque 60 pages), de François Remigereau permet de suivre dans le détail le développement de ce motif en Orient et en Occident.

Fr. Remigereau, *Les enfants faits par l'oreille. Origine et fortune de l'expression*, dans *Mélanges 1945. 5. Études linguistiques*, Paris, 1947, p. 115-176 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 108).

S'il n'est pas question de présenter ici en détail, ni même de résumer, la démonstration de Fr. Remigereau, nous en relèverons toutefois quelques points marquants.

Le savant commence par analyser les positions des Pères de l'Église, grecs et latins. S'ils sont, dans le droit fil du texte évangélique, « unanimes à reconnaître le rôle de l'oreille, conjoint à celui de la voix de l'ange », ils ne le sont pas nécessairement « quant à la nature de ce rôle » (p. 123). S'il y a bien eu une « divine semence spirituelle » (expression de Jean Damascène, *Patrologia Graeca*, t. 196, col. 66), les penseurs ecclésiastiques sont généralement très prudents, surtout du côté latin, lorsqu'il s'agit de répondre avec précision à la question très concrète : « par quel processus cette semence pénètre-t-elle d'abord dans la Vierge pour la féconder ensuite » (p. 123).

Certains toutefois osent préciser. Ainsi, pour saint Proclus de Constantinople (Ve siècle), « la sainte Vierge prêta son ventre, le Verbe y fit irruption par l'oreille » (*P.G.*, t. 65, col. 708). Saint Jean Damascène (VIIIe siècle) interpelle les oreilles de la Vierge : « Oreilles, [...] par lesquelles le Verbe est entré pour se faire chair » (*P.G.*, t. 96, col. 676). Proclus ne croyait pas seulement à une conception auriculaire mais aussi à une naissance auriculaire : « Il est sorti de la matrice comme il était entré, par l'oreille » (*P.G.*, t. 65, col. 692), tandis que Jean Damascène pense que la naissance eut lieu par la voie normale : « La conception eut lieu par l'oreille, mais la naissance se fit par la voie de sortie habituelle chez les parturientes » ; il condamne d'ailleurs certains de ses contemporains qui « prétendaient fabuleusement qu'il [le Christ] était venu au monde par le flanc de la Mère de Dieu » (*P.G.*, t. 94, col. 1161 pour les deux citations).

« On aime, note Fr. Remigereau (p. 128), chez les Pères Grecs, cette clarté de la pensée et cette franchise de l'expression, que l'on ne va plus retrouver chez les Pères Latins ». Et il en fait la démonstration, avec érudition, dans les p. 129-135, consacrées à saint Augustin, à saint Ambroise, à saint Bernard et à Guerric, disciple de ce dernier. Nous ne reprendrons aucune des citations rassemblées par le savant moderne, nous bornant à relever l'expression par laquelle celui-ci caractérise

leurs raisonnements : un « cliquetis de textes et de mots ». Ce galimatias philosophico-théologique devait laisser indifférent en Occident le commun des fidèles du Moyen Âge.

Heureusement que ces derniers avaient à leur disposition les hymnes dont l'usage, depuis saint Ambroise surtout, s'était généralisé en Occident. Et dans une partition vocale, il fallait dire l'essentiel en quelques mots simples.

Au cours du IV^e siècle, [saint Éphrem](#), mort en 373, énonçait clairement l'idée d'une conception par l'oreille dans l'hymne *Joseph fut appelé père par grâce (Hymne à Marie pour la liturgie des heures, n° 21)* :

Marie de Nazareth conçut le Seigneur par l'oreille,
c'est-à-dire que la Parole de Dieu entra par l'oreille
de Marie pour être par elle conçue.

Le poète Ennodius, au début du VI^e siècle, mentionne aussi la conception par l'oreille dans son hymne *Vt Virginem foetam loquar (Patrologia Latina, t. 63, col. 332, n° XIX, v. 10)* :

Cum sola Virgo degeret	Tout en vivant seule, la Vierge
Concepit aure filium,	a conçu un fils par l'oreille
Stupente factum corpore...	quel miracle aux yeux de la nature !

Même son de cloche, un siècle plus tard, chez Venance, évêque de Poitiers, dans la troisième strophe d'une hymne chantée aux Vêpres de la Purification :

Mirantur ergo saecula	Les siècles sont dans l'admiration :
Quod angelus fert semina,	Un ange porte la semence,
Quod aure Virgo concipit	Une vierge conçoit par l'oreille,
Et corde credens parturit	La foi de son cœur la fait enfanter.
	(trad. F. Remigereau, p. 137)

Les poètes semblent avoir fait beaucoup pour diffuser cette idée que la Vierge avait conçu par l'oreille. En tout cas, au XIII^e siècle, en Occident, saint Bonaventure lança une strophe bien frappée, destinée au chant liturgique, qui rencontra un vif succès et occupa longtemps une place de choix dans les antiphonaires :

Gaude Virgo, mater Christi,	Réjouissez-vous, Vierge, mère du Christ,
Quae per aurem concepisti,	Vous qui avez conçu par l'oreille,
Gabriele nuntio	Grâce au message de Gabriel.
	(trad. F. Remigereau, p. 140-143)

Si, après les discussions théologiques et les beautés du chant liturgique, on ouvre le dossier des apocryphes, on notera que les auteurs occidentaux ne semblent pas avoir retenu le motif de la conception par l'oreille, qu'on ne rencontre, sauf erreur de notre part, que du côté oriental, en l'occurrence dans le *Livre arménien de l'enfance*, dont la rédaction primitive ne serait pas postérieure au Ve siècle, mais qui subit au fil des siècles de nombreux développements difficiles à démêler. Voici en tout cas la traduction française du ch. V, § 9, décrivant l'Incarnation proprement dite. Le passage cité prolonge le récit de l'Annonciation et suit immédiatement l'adhésion de Marie aux paroles de l'ange :

Au même instant, comme la vierge sainte disait ces mots et s'humiliait, le Verbe de Dieu pénétra en elle par son oreille, et la nature intime de son corps animé fut sanctifiée, avec tous ses sens et ses douze membres [*note du traducteur : les organes de ses sens*], et fut purifiée comme l'or dans le feu. Elle devint un temple saint, immaculé, et le séjour de la divinité (du Verbe). Et au même moment commença la grossesse de la sainte Vierge. (trad. P. Peeters, Paris, 1914, p. 97)

*

Quoi qu'il en soit, au moyen âge ce motif de la « conception par l'oreille », avec éventuellement son corollaire de la « naissance par l'oreille », était loin d'être inconnu. Il eut même des prolongements ultérieurs inattendus. On citera ainsi son utilisation caricaturale en 1534 par le Cordelier Rabelais qui, dans sa *Vie horrifique du Grand Gargantua* (ch. VI, p. 72), fait naître son héros *par l'aureille senestre* (cfr F. Remigereau, p. 156-167). Un siècle plus tard, en 1662, dans *l'École des Femmes* de Molière (vers 163 ; cfr aussi le vers 1493), l'ingénue Agnès demandait à son tuteur Arnolphe « si les enfants qu'on fait se faisaient par l'oreille » (cfr F. Remigereau, p. 115-119). Mais, après ce bref intermède piquant, revenons à « notre matière », comme aurait Jean d'Outremeuse.

Il est peu vraisemblable que ce dernier ait eu accès au *Livre arménien de l'enfance*, et les apocryphes occidentaux, qu'il pouvait utiliser, ne connaissent pas le motif. L'aurait-il emprunté aux antiphonaires ? Ou à d'autres textes, chroniques, ou poèmes de louanges ? Il est difficile de le savoir avec précision. Mais ce qui est indiscutable, c'est que la conception par l'oreille était « dans l'air du temps ».

Nous pouvons en tout cas encore citer deux textes du XIII^e siècle qui utilisent le motif, mais il doit en exister d'autres.

Le premier est un poème de louange à la Vierge (*Domna, des angels regina*) écrit en provençal à la fin de la première moitié du XIII^e siècle par Peire de Corbian, et dans lequel l'auteur rappelle à Marie le message de l'ange : elle doit concevoir par l'oreille et enfanter Dieu en restant vierge (*Que consebras per l'aurelha / Dieu que enfantes vergina*). Ce serait même, pour G. Gros (*La « semblance » de la « verrine »*, 1991, p. 230, un article dont on va parler dans un instant), la première fois que ce motif apparaîtrait dans un texte en langue vulgaire.

Cfr l'édition de F.J.M. Raynouard, <i>Choix des poésies originales des troubadours</i> , t. 4, Paris, 1819, p. 465-467, XX (réimpression 1966).

Le second est *L'estoire del Saint Graal* (début du XIII^e siècle), où l'auteur, un siècle avant Jean d'Outremeuse, raconte, avec beaucoup de digressions, l'histoire de Joseph d'Arimatee et de son fils Josephus rapportant le Graal en Angleterre. Un passage de cette œuvre présentant la Sainte-Trinité décrit dans les termes suivants la conception du Fils :

Il ne fu mie concheüs par assablement d'ome et de feme, mais par l'aümbrement del Saint Esperit, qui descendi par l'oreille de la Puchiele dedens le glorieus vaissiel de son beneoit ventre. (ch. 84, éd. J.-P. Ponceau, t. 1, 1997, p. 55)

Il ne fut pas conçu par l'union de l'homme et de la femme, mais par l'opération du Saint-Esprit, qui descendit par l'oreille de la pucelle dans le récipient glorieux de son ventre béni. (trad. personnelle)

Ce texte est d'autant plus intéressant qu'il contient une comparaison qui nous permettra d'introduire notre commentaire du § 9 de Jean d'Outremeuse :

Et si nascui si sagement (plusieurs variantes, dont *sainnemant* et *saintement*) ke onques li puchelages de sa glorieuse mere n'en fu maumis ne a l'entrer ne l'issir, mais, tout autresi com li rais du soleil luist parmi la clere iae, si qu'il est veüs jusc'au fons sans che qu'il ne desoivre mie les ondes de l'iae ne ne depart, anchois remaint autresi clere et autresi bieles come ele a devant esté, tout autresi entra li Fieus Dieu dedens le ventre de la Puchiele sans son puchelage maumetre ne empirier. (ch. 84, éd. J.-P. Ponceau, t. 1, 1997, p. 55-56)

Et il naquit d'une manière si douce (ou si sainte) que le pucelage de sa glorieuse mère ne subit pas le moindre dommage, ni à son entrée ni à sa sortie. Quand un rayon du soleil pénètre dans une eau claire, il est visible jusqu'au fond sans que n'aient été affectées et partagées les eaux qui restent aussi claires et aussi belles qu'avant. De même le Fils de Dieu entra dans le ventre de la pucelle sans mettre à mal ni abîmer son pucelage. (trad. personnelle)

C'est une réalité de la vie quotidienne que ce bassin rempli d'eau que vient frapper un rayon de soleil. On aperçoit le fond bien éclairé sans que la surface du liquide n'ait été affectée. La comparaison est censée faire comprendre que la virginité de Marie puisse n'avoir été affectée ni par la conception ni par la naissance du Christ.

Cette image du rayon de soleil eut beaucoup de succès au Moyen Âge, sous une forme légèrement différente toutefois de celle que nous venons de voir. En effet, l'image favorite des auteurs médiévaux tentant d'« expliquer » la virginité de Marie n'était pas celle du rayon de soleil frappant le fond d'un bassin rempli d'eau sans ternir la surface de l'eau mais celle du rayon de soleil traversant un vitrail ou une verrière sans les briser.

Nous n'avons trouvé la première, celle du bassin, que dans l'*Estoire del Saint Graal*. Par contre la seconde, celle de la verrière, dont fait précisément état Jean d'Outremeuse, est très largement représentée.

Note additionnelle de septembre 2019

Sur le motif de la conception par l'oreille, on verra également le gros article de J.M. Salvador González, "*Per aurem intrat Christus in Mariam.*" *Aproximación iconográfica a la "conceptio per aurem" en la pintura italiana del Trecento desde fuentes patrísticas y teológicas*, dans *Illu. Revista de Ciencias de las Religiones*, t. 20, 2015, p. 193-230, qui fait intervenir des peintures du Trecento ainsi que des témoignages de Pères de l'Église et de théologiens du Moyen Âge. Cet article est accessible sur le site d'Academia.edu.

10. La semblance de la verrine (§ 9)

Dans l'expression « *semblance* de la *verrine* », le mot *semblance* est difficile à traduire : « symbole », « comparaison », « image », « analogie », « allégorie » ? Le motif en tout cas a fait l'objet de plusieurs études, la plus récente, à notre connaissance, étant celle de G. Gros, parue dans *Le Moyen*

Âge (t. 97, 1991, p. 217-257) et intitulée « *La 'semblance' de la 'verrière'. Description et interprétation d'une image mariale* ». L'article contient beaucoup de bibliographie.

Dès le début, G. Gros fixe le cadre chronologique et géographique de sa diffusion : « Dans le trésor de la symbolique mariale, écrit-il, l'image de la verrière est l'une des plus remarquables, à cause de son extension géographique (du Portugal à la Suède) et de sa longévité (du XIIe au XVIIIe siècle au moins) » (p. 217). Comme pour l'étude de Fr. Remigereau sur la *conceptio per aurem*, citée plus haut, il ne s'agit pas pour nous de la résumer avec précision mais d'en présenter quelques aspects.

L'article nous apprend d'abord que, si l'image commence à connaître un vif succès au XIIe siècle, son origine est beaucoup plus ancienne. En langue latine, elle apparaît pour la première fois au IVe siècle chez saint Athanase (*Quaest.*, 19), dans « une formulation parfaite et chargée de symbolique » (G. Gros, p. 218), puis au XIe siècle, chez Pierre Damien (*Opusc.*, 1). En langue vernaculaire, on la rencontre pour la première fois dans la *Conception Notre Dame* de Wace, composée entre 1130 et 1140. Elle n'y apparaît toutefois pas dans le récit de l'Annonciation, mais dans celui de la Nativité, et sert au poète à expliquer que Dieu est le Tout-Puissant et qu'il peut donc :

1033	Faire virgene enfanter E sa virginité garder	faire enfanter une vierge et en sauvegarder la virginité.
1035	Une semblance vos dirai : Issi cum li solelz sun rai Par la verrine met e trait Qu'a la verrine mal ne fait, Issi e molt plus sotilment Entra e issi chastement	Je vous donnerai une analogie : de même que le soleil, par la verrière, fait entrer son rayon et le retire sans faire de mal à la verrière, ainsi, et beaucoup plus subtilement, entra et sortit chastement
1041	En Nostre Dame li fis Dé	en Notre Dame le fils de Dieu.

(v. 1035-1041, éd. J. Blaker, etc., Leyde, 2013)

D'autres exemples sont présentés et commentés par G. Gros. Citons celui tiré du poème *Les Joies Notre Dame* de Guillaume le Clerc de Normandie, écrit au début du XIIIe siècle et présentant assez longuement l'Annonciation et l'Incarnation (vv. 205-461). L'auteur fait d'abord un acte de foi, proclamant en quelque sorte son *credo* :

408	Jeo crei de leial quer entier – James n'istrai d'icest sentier – Que la parole vint du père, Qui de [la] virge fist sa mere, Et qu'ele fu apres l'enfant	Je crois en toute loyauté – jamais je ne sortirai de cette voie – que la parole vint du père, qui de la vierge fit sa mère, et qu'elle fut après l'enfant
412	Aussi virge come devant, E sanz nule corrupcion Vint li fiz Dei a nacion.	aussi vierge qu'auparavant, et que sans nulle corruption le fils de Dieu vint au monde.

Et, immédiatement après, pour convaincre le *Chaitif Jüeuif*, que *nel vels creire* (v. 415) (« le perfide Juif qui ne veut pas y croire »), il lui assène comme *prueve* (« preuve ») (v. 422) l'exemple du rayon de soleil traversant le verre ou le cristal sans le briser :

Dunc ne veis tu par mi un veire	Ne vois-tu donc pas qu'à travers
---------------------------------	----------------------------------

	Ou par mi un entier cristal Sanz corrupcion e sanz mal Le rai del soleil trespasse	un vitrail ou un objet en cristal, sans dégât et sans mal, le rayon de soleil passe,
420	Et de l'autre part eschauffer E enluminer ceo qu'il trueve ? Ou demandes tu autre prueve ? Maleüros, que diras tu ?	et d'autre part échauffe et illumine ce qu'il trouve ? Ou demandes-tu une autre preuve ? Malheureux, que diras-tu ?
424	Ne veiz tu bien ceste vertu ? Li rais trespasse la verrine E en remaint tute enterine Ne ja por le rai del soleil,	Ne vois-tu pas cette force ? Le rayon traverse la verrière et elle reste tout entière, et jamais par le rayon du soleil
428	Tant ne sera chaut ne vermeil, Ainsi pout la parole al pere Char prendre en la beneüree	elle ne sera chaude ou rougie. Ainsi a pu la parole du père prendre chair en la bienheureuse
432	Que Deus aveit aseüree E esleue a son armaire, Por nostre delivrance faire, Sanz li corrompre ne malmettre.	que Dieu avait convaincue et élue en son cœur pour notre délivrance, sans la corrompre ni la malmener.
436	Chaitif, tu te preniz a la lettre, Qui t'oscira, jeo n'en dot mie ! Mes l'espirit nus vivefie.	Perfide, tu t'en prends à la lettre, qui te détruira, je n'en doute pas ! Mais l'esprit nous vivifie.

(repris de G. Gros, p. 223-224)

La citation est peut-être un peu longue, car l'image est dédoublée et largement développée dans une apostrophe, le tout à des fins démonstratives.

Elle est évoquée plus brièvement, en rapport avec la Nativité plutôt qu'avec l'Annonciation, dans la *Bible des sept états du monde*, composée par Geufroi de Paris, vers 1243 :

Adonques fu nez Jhesucrist, Li filz au roi de paradis, Sanz cris, sanz lermes et sanz plour, Sanz angoisse et sanz dolour. Autresi coume la verriere Qui est toute saine et entiere, Quant li soulail outre s'en passe, Ne li voirres ne fraint ne quasse, Si fu la mere au Tout puissant : Chaste fu après et devant.	Alors naquit Jésus-Christ, le fils du roi du paradis, sans cris, sans larmes et sans pleurs, sans angoisse et sans douleur. Tout comme la verrière, qui est intacte et entière quand le soleil la traverse et ne se brise et ne se casse, ainsi fut la mère du Tout Puissant : elle fut chaste après comme avant.
---	--

(éd. P. Meyer, 1909, p. 283-284)

L'auteur anonyme du *Romanz de saint Fanuel*, qui date du début du XIII^e siècle, y a recours à deux reprises, une fois dans le récit de l'Annonciation (vv. 963-974) :

963	Tout autresi com vos veez, Quant li solax est haut leve	De même que vous voyez, quand le soleil est haut levé
965	Et il tresperce la verriere, La ou ele est la plus entiere, Si com li solaus vient et va Et la verriere mal n'en a Et li solax retret s'alaine	qu'il traverse la verrière, là où elle est tout entière, et que le soleil vient et va sans que la verrière en souffre, et qu'il retire son rayon,
970	Et la verriere remaint saine, Tout aussi et plus sainement, Ce sachiés vos certainement, S'esconsa Dex dedenz Marie, Que la Virge n'en senti mie	en laissant la verrière intacte, tout aussi et plus sainement, sachez-le certainement, Dieu se cacha en Marie, sans que la Vierge l'ait senti.

(éd. C. Chabaneau, 1885, p. 181)

une seconde fois, et presque dans les mêmes termes, mais en rapport avec la Nativité, aux vers 1559-1568 (éd. C. Chabaneau, 1885, p. 196). Seule la finale diffère :

1565	Trestout autresi sainement, Ice sachiés vos vraiment, Nostre Dame s'en delivra, C'onques son cors n'en viola	Tout aussi sainement, sachez-le vraiment, Notre Dame s'en délivra, cela jamais ne viola son corps.
------	---	---

(éd. C. Chabaneau, 1885, p. 181)

Ce double emploi est à signaler, car Jean d'Outremeuse lui aussi utilise l'image à deux reprises, une fois dans le récit de l'Annonciation, une autre fois dans celui de la Nativité, alors que les auteurs antérieurs au *Romanz de saint Fanuel* ne faisaient, semble-t-il, intervenir la *semblance* qu'une fois, soit pour l'Annonciation, soit pour la Nativité. Un élément de plus qui nous pousserait à voir dans le *Romanz* le modèle de Jean d'Outremeuse.

Comme dernier exemple, on prendra celui de Rutebeuf, au XIII^e siècle, qui mentionne la comparaison à plusieurs reprises. Voici une citation tirée du *Miracle de Théophile*, rédigé probablement entre 1258 et 1261 :

492	Si com en la verriere Entre et reva arriere Li solaus que n'entame, Ainsinc fus virge entiere Quant Diex, qui es cies iere,	Et comme en la verrière entre et revient en arrière le soleil sans l'entamer, ainsi restas-tu vierge intacte, quand Dieu qui était au ciel
497	Fist de toi mere et dame	fit de toi sa mère et sa dame.

(vv. 492-497, ed. E. Faral et J. Bastin, *Rutebeuf, Œuvres complètes*, Paris, Picard, 1959)

Nous nous arrêterons ici, en signalant toutefois que le matériel sur lequel a travaillé G. Gros est beaucoup plus riche que le laisserait croire le choix de nos citations. Mais toute étroite que soit notre sélection, elle suffira, croyons-nous, à montrer le succès de la célèbre *semblance* et son origine religieuse indiscutable.

Nous aimerions encore faire une observation qui n'est pas formulée *expressis verbis* par G. Gros mais qui concerne l'utilisation du motif de la conception par l'oreille. Les nombreuses citations de la *semblance* de la *verrine* que donne G. Gros sont toutes liées à la virginité de Marie, qu'il s'agit, sinon de prouver, en tout cas d'expliquer, mais, à moins d'erreur de notre part, aucune d'entre elles n'apparaît en même temps que la théorie de la conception auriculaire, qui semble ainsi totalement absente des textes cités.

Or Jean d'Outremeuse, lui, a intégré dans son récit les deux motifs, celui de la conception par l'oreille et celui de la *semblance* de la *verrine*, très répandus chacun de leur côté mais qui apparemment ne seraient pas souvent réunis.

Ce qui nous donne l'occasion de rappeler que dans le texte de *L'estoire del Saint Graal* cité plus haut, les deux motifs se suivaient :

Il ne fu mie concheüs par assablement d'ome et de feme, mais par l'aümbrement del Saint Esperit, qui descendi par l'orelle de la Puchiele dedens le glorieus vaissiel de son beneoit ventre [...] Et si nascui si sagement (plusieurs variantes, dont *sainnemant* et *saintement*) ke onques li puchelages de sa glorieuse mere n'en fu maumis ne a l'entrer ne l'issir, mais, tout autresi com li rais du soleil luist parmi la clere iaue, si qu'il est veüs jusc'au fons sans che qu'il ne desoivre mie les ondes de l'iaue ne ne depart, anchois remaint autresi clere et autresi biele come ele a devant esté, tout autresi entra li Fieus Dieu dedens le ventre de la Puchiele sans son puchelage maumettre ne empirier. (ch. 84, éd. J.-P. Ponceau, t. 1, 1997, p. 55-56)

Il [= Jésus] ne fut pas conçu par l'union de l'homme et de la femme, mais par l'opération du Saint-Esprit, qui descendit par l'oreille de la pucelle dans le récipient glorieux de son ventre béni. [...] Et il naquit d'une manière si douce (ou si sainte) que le pucelage de sa glorieuse mère ne subit pas le moindre dommage, ni à son entrée ni à sa sortie. Quand un rayon du soleil pénètre dans une eau claire, il est visible jusqu'au fond sans que n'aient été affectées et partagées les eaux qui restent aussi claires et aussi belles qu'avant. De même le Fils de Dieu entra dans le ventre de la pucelle sans mettre à mal ni abîmer son pucelage. (trad. personnelle)

Note additionnelle de septembre 2019

La *semblance* de la *verrine*, pour expliquer la virginité perpétuelle de Marie, fait intervenir l'argument de l'analogie. Les auteurs médiévaux eurent également recours à ce type de raisonnement pour expliquer d'autres « mystères de la foi », comme ceux de l'eucharistie par exemple. Ainsi pour expliquer que le corps du Christ puisse être présent dans son intégralité dans chaque hostie consacrée ou même dans chaque parcelle de cette hostie, ils feront appel à l'analogie du sceau, ou de la parole ou du miroir. On verra sur ce point les textes cités dans l'étude d'A. Cicade, *Une catéchèse orthodoxe sur l'eucharistie : le dialogue de Samon de Gaza avec le Sarrasin Ahmed* (2014) notamment les p. 19-20. Ainsi, pour faire comprendre le phénomène, Eutychius de Constantinople (*De paschate et de eucharistia*, 2, dans *PG* 86b, 2393), signale ce qui se passe avec le sceau et la parole : « De même qu'un seul et unique sceau transmet ses caractères et toutes ses formes aux choses qu'il imprime tout en demeurant le même après cette transmission, ni diminué ou modifié en fonction des supports qui le reçoivent, même s'ils sont nombreux ; ou comme une seule et même parole prononcée de manière audible, demeure en celui qui l'a prononcée tout en pénétrant l'oreille de ses auditeurs, de sorte que nul ne reçoit plus ou moins qu'un autre, mais elle est indivisée et tout entière en tous, fussent-ils dix-mille et même plus. » Quant à Thomas d'Aquin (*Le sacrement de l'eucharistie envisagé au point de vue des dix prédicaments*, 7), il associe les images de la parole et du miroir : « Par la vertu de la consécration, un seul Christ, parfait et intègre, se trouve en divers endroits, comme une parole se communique, toujours identique à elle-même. Quand l'hostie se divise, Jésus s'y trouve comme un même visage dans les fragments d'un miroir brisé. » Cet article est accessible sur le site d'Academia.edu. On s'y reportera pour plus de détails sur le contexte, les références et les traductions.

Nous pensons avoir dit l'essentiel pour commenter l'Annonciation vue par Jean d'Outremeuse. Nous voudrions maintenant, pour terminer par quelques illustrations complémentaires, présenter les versions de l'Annonciation que donnent à lire les trois versions françaises poétiques qui nous servent régulièrement de points de comparaison.

11. Les anciennes versions françaises poétiques de l'Annonciation

On commencera par la *Conception Notre Dame* de Wace (entre 1130 et 1140), où l'auteur a utilisé le motif de la *semblance* de la *verrine* dans le récit de la Nativité. Il place l'Annonciation après la cérémonie des épousailles. Joseph est rentré chez lui à Bethléem pour préparer son mariage, tandis que Marie, elle, retournait en Galilée, à Nazareth, accompagnée de sept jeunes filles.

Son récit (vv. 783-878) est relativement classique, malgré quelques amplifications. L'ange Gabriel se manifeste dans une vive lumière (*o grant clarté*, v. 785) et salue Marie, au nom de Dieu, dans les termes qui sont ceux de l'*Ave Maria*. Précision amusante : la jeune fille n'est pas frappée par l'apparition de l'ange comme telle (elle a déjà vu tellement d'anges ; notamment lors de son séjour au Temple !), mais par le contenu de la salutation :

	La virgene n'est pas commetie De la clarté qu'ele a veüe Angeles issi a li venuz. Mais de ce sol se merveilla Qu'en tel guise la salua. Merveille sei del salu	La vierge n'est pas ébranlée par la clarté dont elle a vu sortir l'ange, venu à elle. Mais elle s'étonna seulement qu'il la saluât de cette manière. Elle s'étonne de ce salut
800	Qui onques mais diz ne li fut.	Qui jamais ne lui avait été adressé.

Quand l'ange a terminé son discours, où il a beaucoup été question de sa virginité qui restera intacte :

	Virgene es e virgene concevras E issi virgene enfanteras. E virgene apres e virgene avant, E virgene alaiteras enfant	Tu es vierge et vierge tu concevras, et maintenant vierge tu enfanteras, Et vierge avant et vierge après, et vierge, tu allaiteras ton enfant
844		

quand il lui a annoncé que sa cousine Élisabeth était enceinte, quand Marie a eu donné son *Fiat* (*Ancele sui Nostre Seignor*, v. 858), elle conçoit sans atteinte à sa virginité. Si l'auteur insiste sur le rôle de rédempteur que va jouer l'enfant à naître, il ne donne aucune précision sur la manière dont eut lieu la conception.

*

Dans *Li Romans de Dieu et de sa mere* d'Herman de Valenciennes (vers 1190), le récit de l'Annonciation et du dialogue de Marie avec l'ange se trouve aux vv. 3298-3374, après la cérémonie des épousailles, lorsque Joseph est reparti à Bethléem après avoir déposé Marie en Galilée, avec trois jeunes filles pour la garder et s'occuper de la maison. L'Ange, qui lui apparaît, la salue avec ce qui ressemble fort à l'*Ave Maria* :

<p>Ce dist Gabbïaus, l'angles : « Ave, bele Marie, De la grace de Deu soies tu replenie, Diex soit ensamble o toi, cui tu ies bone amie, 3305 Sor trestoutes moilliers soies tu beneïe Et li fruiz de ton ventre dont seras esjoie. »</p>	<p>Gabriel l'ange dit ceci : « Salut, belle Marie, de la grâce de Dieu sois remplie, que Dieu soit avec toi, dont tu es la bonne amie, parmi toutes les femmes sois bénie, toi, et le fruit de ton ventre qui sera ta joie. »</p>
---	---

La jeune fille est fort effrayée (*molt espoorie*) (v. 3307), mais l'ange la rassure : Dieu l'aime, elle est l'amie de Dieu et le sera toujours. Il délivre alors son message :

<p>Tu avras .i. anfant et si conceveras, Quant nez sera lui sires, Jhesu l'apeleras. 3317 Tu seras bien laitïe, tres bien le norriras. Rois sera et au siege roi David regnera.</p>	<p>Tu auras un enfant et tu concevras ; quand sera né le seigneur, tu l'appelleras Jésus. Tu seras bien pourvue en lait, tu le nourriras très bien. Il sera roi et régnera sur le trône de David.</p>
---	---

ce qui n'est pas nécessairement fait pour l'apaiser. Très doucement elle murmure :

<p>3320 Je ne connois pas l'ome, ne tu nel me nonmas, Et diz q'avrai anfant, le père ne sai pas.</p>	<p>Je ne connais pas l'homme, tu ne l'as pas nommé ; tu dis que j'aurai un enfant, je ne connais pas le père</p>
--	--

ne comprenant pas qu'elle puisse avoir un enfant « sans l'homme à qui elle a été donnée » (v. 3326). L'ange lui explique comment les choses vont se passer : le Saint-Esprit viendra sur elle et la couvrira de son ombre (*dou saint esperit seras tu aombree*, v. 3329) ; son fils sera le fils de Dieu ; elle sera la reine du monde et elle sera aussi couronnée au ciel (*Roïne seras ci, et ou ciel coronnee*, v. 3331).

L'archange la met alors au courant de la grossesse d'Élisabeth, sa parente (vv. 3301-3356). La Vierge répond en récitant le *Magnificat* (vv. 3360-3372). Elle termine son cantique par la célèbre citation de Luc, I, 38 :

<p>3373 Je sui l'ancele Dieu, ne sai que plus te die, 3374 Soit selonc ta parole issi com l'ai oïe !</p>	<p>Je suis la servante de Dieu, je ne sais que dire de plus, qu'il en soit selonc ta parole comme je l'ai entendue !</p>
--	--

Une chose frappe dans cette version de l'Annonciation. Les paroles de l'ange, comme celles de Marie, n'insistent pas sur la question de la virginité. Rien de particulier non plus n'est dit sur la conception, rien en tout cas sur la *conceptio per aurem*, et on ne rencontre aucune allusion à la célèbre comparaison avec la verrière.

*

Le *Romanz de saint Fanuel* (XIII^e siècle) consacre ses 850 premiers vers aux ancêtres directs de la Sainte Vierge, sa mère Anne et le père de cette dernière, saint Fanuel, ainsi qu'à la parenté de Marie au sens large (« Les Trois Maries »). Commence alors, après quelque 20 vers d'introduction, une nouvelle section, que certains manuscrits intitulent *Li romanz de l'annonciation Nostre Dame et de la naissance Nostre Seigneur*. L'auteur y jette en quelque sorte son lecteur *in medias res*.

Il présente Marie âgée de 12 ans et demi ; elle se trouve chez elle dans son oratoire, où, le psautier sur les genoux, elle commence à prier (vv. 871-875). Dieu alors décide *qu'il en voloit fere sa mere* (v. 880).

Pour le reste, la version de l'Annonciation est relativement fidèle au récit évangélique, avec la salutation classique, l'annonce de la grossesse de sa cousine Élisabeth, la promesse que Marie restera

vierge (*Bien gardera ta chasteé*, v. 942), et son accord final (*Ancele sui nostre segnor / face de moi tot son plaisir*, vv. 944-945). Le résultat est immédiat : quand l'ange s'en alla, *Fu ele sempres enseignier / de la celestial lignie* « elle fut immédiatement marquée de la lignée céleste » (vv. 957-958).

Marie est enceinte, mais le poète n'envisage nulle part le mécanisme de la conception. Aucune allusion en particulier à une éventuelle *conceptio per aurem*. Il ne reprend, comme nous l'avons dit un peu plus haut, que la comparaison bien connue du rayon de soleil qui *tresperce la verriere* (v. 965) en la laissant intacte, pour conclure :

971	Tout aussi et plus sainement, Ce sachiés vos certainement, S'esconsa Dex dedenz Marie,	tout aussi et plus saintement, sachez-le comme certain, Dieu se cachea en Marie,
974	Que la Virge n'en senti mie.	sans que la Vierge n'en sente rien.

Il interrompt alors la narration pour rappeler brièvement à ses lecteurs le sort réservé à l'époque à une fille enceinte qui n'avait pas de mari : elle devait être lapidée et il n'y avait aucun moyen d'y échapper. Ce qui lui permet d'annoncer à son auditoire l'épisode dont il va traiter dans la suite, à savoir les épousailles de Marie et de Joseph.

On a déjà eu l'occasion de noter que Jean d'Outremeuse avait un certain nombre de points en commun avec le rédacteur du *Romanz de saint Fanuel*. Nous nous en rendrons mieux compte encore dans la suite, particulièrement dans le récit des épousailles de Marie et de Joseph, qui occupera le [quatrième chapitre](#).

12. En guise de conclusion

Le cadre donné par Luc, seul évangéliste à avoir raconté l'Annonciation, a évidemment influencé les auteurs ultérieurs, comme Jean d'Outremeuse et les adaptateurs-traducteurs français qui le précèdent. Toutes les versions parallèles présentent cependant des différences, entre elles d'abord, avec leur modèle lointain ensuite, et les comparaisons permettent de faire ressortir certaines caractéristiques du chroniqueur liégeois.

On retrouve ainsi l'intérêt de ce dernier pour les précisions, surtout chronologiques (l'âge de Marie), les détails de la vie quotidienne (l'oratoire, la messe, le psautier), voire la magie et la matériel antique (Turquin, l'enchanteur). Les échanges entre l'ange et Marie se caractérisent aussi chez lui par l'insistance mise sur la question de la virginité, qui occupe une grande place dans la pensée religieuse médiévale. Jean d'Outremeuse la développera d'ailleurs immédiatement en présentant la théorie de la conception par l'oreille et la *semblance* de la *verrine*, une analogie censée faire comprendre d'une manière simple comment Marie a pu concevoir et enfanter tout en restant vierge.

Ces deux motifs ont occupé une grande partie de notre commentaire, qui a pu bénéficier de deux articles très riches, l'un de François Remigereau sur la conception par l'oreille, l'autre de Gérard Gros sur l'analogie avec la verrière. Ils nous ont fourni notamment un bref historique des deux sujets ainsi qu'un choix de citations bien utiles.

On nous reprochera peut-être d'avoir consacré beaucoup trop de temps à ces deux motifs, mais ils nous intéressaient personnellement parce que nous ne les connaissions pas. Il n'en avait jamais été question dans la formation religieuse que nous avons reçue. Celle-ci d'ailleurs ne mettait jamais non plus la Nativité de Jésus en rapport avec les conceptions et naissances merveilleuses de grands personnages, largement répandues dans le monde, comme nous l'avons vu dans le [chapitre premier](#) en commentant l'histoire de saint Fanuel et de saint Anne.

On a l'impression que la situation en ce domaine n'a guère évolué. Un exemple récent nous a frappé. L'hebdomadaire belge *Le Vif. L'Express*, dans son numéro 51 de décembre 2014 (celui de la Noël), contient un dossier (p. 40-60) au titre accrocheur : *Jésus. 50 clichés crucifiés par les historiens. Toutes les révélations des derniers travaux des exégètes*. Nous l'avons acheté parce que nous voulions savoir ce que les « derniers travaux des exégètes » « révélaient » de neuf sur la virginité de Marie

Nous avons trouvé dans cet article beaucoup de notices bien rédigées et bien informées, mais la lecture du « cliché » n° 12 (*Marie, restée vierge ?*) nous a laissé sur notre faim. Il fournit bien quelques informations sur la position des églises chrétiennes face à la conception virginale de Jésus et la virginité perpétuelle de Marie, quelques informations aussi sur l'historique de ce dernier motif ainsi que sur le développement du culte marial. Mais rien dans cette notice de synthèse ne permet au lecteur de réaliser combien ce motif de la naissance virginale est répandu dans les mythologies et les folklores de la planète. Doit-on en conclure que les exégètes récents en sont toujours à prendre la virginité de Marie comme une réalité au sens strict plutôt que de la situer là où elle devrait se trouver, à savoir « dans l'espace symbolique relevant de l'imaginaire » (D. Donnet, cfr plus haut) ?

Oserais-je à ce propos évoquer un souvenir personnel qui remonte maintenant à plusieurs décennies ? À propos de la Naissance de Jésus, je faisais un jour remarquer à un collègue théologien, prêtre et par ailleurs professeur d'histoire des religions, la présence de nombreux cas de conceptions et de naissances virginales dans toute une série de récits mythologiques et folkloriques. Sa réponse m'a éclairé sur ce qu'était le « religieusement correct » en matière de doctrine catholique : « Partout ailleurs, c'est de la légende ; chez nous [entendez : pour les catholiques], c'est de l'Histoire ». Sur ce plan, les choses ne semblent guère avoir changé.

Mais revenons à Jean d'Outremeuse et à ses caractéristiques. Parmi ses originalités, nous avons aussi noté que, sauf erreur de notre part, il était le seul auteur à signaler l'une après l'autre la conception auriculaire et l'analogie de la verrière. Nous avons également fait remarquer que le second motif était utilisé à deux reprises dans *Ly Myreur*, une fois dans le récit de l'Annonciation et une autre fois dans celui de la Nativité, et que Jacques d'Outremeuse partageait cette particularité avec l'auteur du Romanz de saint Fanuel. En réalité, comme nous allons nous en rendre compte, il existe beaucoup d'autres points communs entre les deux œuvres. C'est particulièrement vrai dans le récit des épousailles de Marie et de Joseph, qui va maintenant nous occuper.

[Décembre 2014 avec quelques additions en septembre 2019]

[\[Accueil\]](#) [\[Biblio\]](#) [\[Texte et Traduction\]](#)

[\[Ch. 1\]](#) [\[Ch. 2\]](#) [Ch. 3] [\[Ch. 4\]](#) [\[Ch. 5\]](#) [\[Ch. 6a\]](#) [\[Ch. 6b\]](#) [\[Ch. 7\]](#) [\[Ch. 8\]](#) [\[Ch. 9\]](#)